Montpellier, le 4 mai 2020

se-unsa.org

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'EN

Objet : Conditions pour la réouverture des écoles

Monsieur le Directeur Académique,

Le SE-Unsa a adressé au Ministre un courrier afin de l'informer des consignes syndicales dans le cadre du processus de déconfinement des écoles.

Pour assurer les conditions sanitaires à une réouverture des écoles en confrontant les exigences du protocole national aux réalités des écoles et permettre ainsi une prise en charge et un accompagnement des élèves optimal, les enseignants ont besoin de temps.

Le SE-Unsa appelle les enseignant·es à s'emparer de la semaine du 11 au 15 mai pour en faire une semaine de prérentrée avant une possible réouverture des écoles.

Cette préparation s'appuiera sur les réalités matérielles existantes (sanitaires, superficie des salles de classe, architecture des locaux…) et le nombre d'adultes (enseignants, AESH et ATSEM) réellement disponibles.

Le maxima de 10 élèves en élémentaire comme pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, doit être la référence. Il doit être bien moindre (4 à 5 élèves) en maternelle. Le travail de préparation de réouverture des écoles doit pouvoir être présenté en conseil d'école qui pourra également saisir l'avis de la commission de sécurité.

De même, le SE-Unsa vous demandent de produire une circulaire départementale afin d'encadrer des éléments qui aujourd'hui encore, d'une circonscription à l'autre, sont variables et qui entretiennent les équipes dans un sentiment d'insécurité.

Si, au regard des directives et du protocole sanitaire, les conditions sont réunies pour assurer un retour progressif des élèves, alors les écoles rouvriront. Si les conditions ne sont pas réunies, les écoles ne doivent pas rouvrir.

Nous vous demandons de faire confiance localement à la communauté éducative pour organiser un retour progressif des élèves sans pression ni injonction, notamment en termes de contenu scolaire, et en leur donnant le temps nécessaire. Les équipes ont su organiser l'accueil des enfants des personnels indispensables en période de confinement. Elles sauront faire les choix nécessaires dans le respect des exigences sanitaires et des besoins des élèves.

Sûr de votre attachement à la santé des personnels et de votre confiance dans les équipes pédagogiques, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur académique, en notre volonté en une reprise progressive qui place la santé des personnels et des élèves comme préalable à toute décision de retour.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34